

Aux Parents d'élèves de 3^{ème} pour l'année scolaire 2017/2018

Votre enfant atteint cette année un palier d'orientation important, où il sera amené à effectuer un choix parmi les différentes voies de formation :

- générale et technologique (ou spécifique)
- ou professionnelle.

Pour préparer le projet d'orientation de votre enfant, des actions auront lieu tout au long de l'année.

La réussite d'une orientation demande du temps, de l'information et de la réflexion.

Le rendez-vous individuel est un moment privilégié pour un conseil personnalisé.

Votre enfant (seul ou avec vous) peut me rencontrer le **Lundi** en prenant rendez-vous auprès du **bureau de la CPE** (Mme Monin).

Vous pouvez également obtenir des conseils au :

↳ **Centre d'Information et d'Orientation**
M.A.N. Rue René Viviani
44262 Nantes Cedex
☎ 02.40.12.82.50

Calendrier et démarches de l'orientation en classe de 3^{ème}

1^{er} trimestre : « le temps de la réflexion »

- ✓ première séance d'information concernant l'orientation de vos enfants en Octobre.
- ✓ AP (Parcours Avenir)
- ✓ Rendez-vous possible avec Mme Croix, le professeur principal, le référent.
- ✓ **Stages de découverte en entreprise (du 12 au 15 décembre 2017)**

2^{ème} trimestre : « le temps de l'élaboration du projet »

- ✓ Poursuite de l'information et du dialogue.
- ✓ **Mini stages en établissements scolaires, visites d'établissements, portes ouvertes des établissements.**
- ✓ **Distribution du guide ONISEP « après la 3^{ème} »**
- ✓ **Réunion d'information pour les parents et les élèves : le Lundi 29 janvier 2018**
- ✓ Rendez-vous parents-professeur principal- référents- Mme Croix (**Mars 2018**)
- ✓ Certaines **orientations plus rares** (hôtellerie, Aéronautique, seconde spécifique musique ou danse...) peuvent demander des démarches particulières et précoces : **s'informer dès le mois de janvier 2018.**
- ✓ **Dossier d'orientation : formulation des vœux provisoires par la famille.**
- ✓ **Avis provisoire du conseil de classe sur les vœux. Dialogue avec la famille.**

3^{ème} trimestre : « le temps du choix et de la prise de décision »

- ✓ **En Avril, formulation des vœux pour la pré-affectation en lycée professionnel puis résultats des pré-affectations en Mai.**
- ✓ **En Juin, les familles formulent des vœux d'orientation et d'affectation (formations/établissements) définitifs.**
- ✓ **Fin mai : conseils de classes et avis définitif du chef d'établissement.**
- ✓ **Fin Juin :**
 - **commission d'appel en cas de désaccord sur le choix d'orientation**
 - **commission d'affectation**
- ✓ **Suite à l'affectation, inscription des élèves dans les établissements par la famille.**